

Décision 02-D-30 du 14 mai 2002

relative à une saisine de l'association St'Halt
Tort Tue

Posted on: 24 juin 2002 | Secteur(s) :

INDUSTRIE

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine

St'Halt Tort Tue

Dispositif(s)

Irrecevabilité

**Entreprise(s)
concernée(s)**

groupe Bayer AG Allemagne, la SA
Bayer Pharma, la des laboratoires
Bayer Pharma

Lire

le texte intégral de la décision
22.52 Ko